



MAIRIE DE LABATUT

101 rue des Pyrénées

09700 LABATUT

05 61 60 34 07

mairie@labatut09.fr

http://www.labatut09.fr

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2026_011

SEANCE DU 21 MARS 2026

Date de la convocation : **16/03/2026**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à 09 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Denis LEMOINE, Maire

Étaient présents : M Denis LEMOINE, Mme Emilie CANCEL, M Jean CRESPIY, M Fabrice GAILLARD, M Alain PERROT, Mme RUFFAT Corinne, M Jérôme SOUCARRE, Mme Nadia TESSERAUD, Mme Nadine TRIMAGLIO, M Matthieu VIDOTTO

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Mélissa ROUET,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Jérôme SOUCARRE a été nommé secrétaire de la séance.**

OBJET : Nomination des représentants aux différents syndicats et commissions externes

M le Maire :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-7 et L5211-7 ;

Vu l'article L 5212-7 disposant que chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires ;

Considérant qu'il convient de désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants aux différents syndicats.

Toutefois, l'article L.5211-7 du CGCT dispose que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et présente le tableau suivant :

M le Maire :

CONSEILLERS DELEGUES AUX SYNDICATS			
SPEHA <i>(Service public de l'eau Hers Ariège)</i>		SYNDICAT ELECTRIQUE	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Jérôme SOUCARRE	1. Denis LEMOINE	1. Jean CRESPIY 2. Alain PERROT	1. Emilie CANCEL
REGIE ELECTRIQUE		DEFENSE ARMEE	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
1. Denis LEMOINE	NON	1. Alain PERROT	1. Denis LEMOINE

S.I.A.H.V.A (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Basse Vallée de l'Ariège)		ELECTIONS Commission de contrôle	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Matthieu VIDOTTO 2. Alain PERROT	1. Fabrice GAILLARD	1. Jérôme SOUCARRE	2. Nadia TESSERAUD
SIVE (Syndicat à Vocation Educative)		CCPAP (Communauté de Communes Pays Portes Ariège Pyrénées)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Corinne RUFFAT 2. Emilie CANCEL	1. Nadia TESSERAUD	1. Denis LEMOINE	1. Emilie CANCEL
Ambroisie		FORETS	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Alain PERROT	NON	1. Alain PERROT	2. Matthieu VIDOTTO

Proposition de délégués aux syndicats dont les désignations s'effectueront en conseil communautaire



SMAGVA (Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage Ariège)		SDE 09 (Syndicat Départemental Electrique)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Fabrice GAILLARD	NON	1. Jean CRESPIY	1. Nadine TRIMAGLIO
SMECTOM (Syndicat Mixte d'Étude de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)		SYMAR (Syndicat mixte Aménagement des Rivières Val d'Ariège)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Jérôme SOUCARRE	1. Mélissa ROUET	1. Fabrice GAILLARD	NON
ARS (Agence Régionale de la Santé)		S.M.D.E.A (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Corinne RUFFAT	NON	1. Fabrice GAILLARD	NON
CLIC (Centre Local Information Coordination)		PETR (Pole d'Equilibre Territorial & Rural)	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
1. Corinne RUFFAT	NON	1. Jean CRESPIY	1. Matthieu VIDOTTO

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Approuve la proposition de M le Maire
et le **mandate** pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Denis LEMOINE	Secrétaire de séance M Jérôme SOUCARRE
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 23 mars 2026